

#### Parlons-en!

# Nouvelle équipe municipale et action sociale à Grenoble

## Jeudi 8 Janvier 2015

#### Prochaine rencontre: Jeudi 12 Février 2015 10h00 -12h00

Maison des Habitants Centre-ville 2 rue du Vieux Temple - Grenoble

Parmi la trentaine de personnes qui participe à ce Parlons-en, il y a entre autres des SDF, des anciens de la rue, des bénévoles ou professionnels d'associations de lutte contre la précarité, des élus de la Ville de Grenoble. Quatre ont pu répondre à l'invitation : Antoine Back, conseiller municipal rattaché au secteur 2 ; Alain Denoyelle, adjoint à l'action sociale et vice-président du CCAS ; Mondane Jactat, adjointe à la santé ; et Salima Djidel, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire. Nous rappelons qu'ils sont bienvenus tous les mois, quelque soit le thème !

En rappelant le fonctionnement du Parlons-en, nous précisons que le compte-rendu est important, notamment parce qu'il est lu aussi par ceux qui ne viennent pas aux rencontres. Nous essayons de représenter fidèlement ce qui a été dit, mais si ça ne correspond pas à ce que vous vouliez exprimer n'hésitez pas à nous le dire, on peut faire des rectifications sur vos réactions.

#### Les actualités de la rue

A la gare, la sécurité de la SNCF met parfois les gens dehors « au faciès ». Une participante signale que 3 amis ont ainsi été sortis de la gare alors qu'ils se tenaient bien et n'étaient pas en train de boire de l'alcool.

Les actualités de la rue nous mènent à parler des conditions d'hébergement et des moyens de les faire changer, fil conducteur du Parlons-en d'aujourd'hui.

### La remise à la rue, même sous la neige

« C'est quoi le froid, c'est quoi les intempéries qu'il faut pour qu'on ait le dimanche au chaud ? »

Les personnes qui sont hébergées à Perce-Neige doivent être dehors tous les matins, à 9 heures. En théorie, il y a des exceptions : en cas de grand froid, c'est à dire - 5°C, la préfecture doit faire une note à l'AREPI (l'association qui gère Perce-Neige) pour que les personnes puissent rester jusqu'à 11 heures, et revenir dès 17 heures.

Mais il y a deux semaines, quand il a neigé le week-end, les personnes ont été remises dehors quand même. Même avec la neige, même s'il faisait  $-6^{\circ}$ C, même si le dimanche tout est fermé, nulle part où se mettre au chaud et impossible de faire aucune démarche ou de chercher du travail.

Comme Perce-Neige fait partie du dispositif hivernal, les décisions et les financements dépendent de la préfecture. L'AREPI demande à la préfecture de réagir, sans aucune nouvelle.

« Moi je suis comme vous, SDF hébergé. Dans la structure où je suis il y a le même problème, mais on peut rester le samedi, le dimanche et les jours fériés. Votre situation à vous est beaucoup plus grave »

Nous avions déjà parlé de remise à la rue pendant la journée au dernier Parlons-en, et il avait été signalé qu'un groupe se forme en lien avec l'Alliance Citoyenne pour faire changer cela. Si ceux de Perce-Neige s'y joignent, le collectif pourra prendre forme et les choses pourront enfin évoluer.

« L'Alliance Citoyenne c'est être à l'écoute des colères individuelles et les mettre collectivement »

« On n'est plus tout à fait nouveaux, mais pas encore des dinosaures... Il nous reste beaucoup de chemin à faire »

# Quels moyens d'action pour la nouvelle équipe municipale ?

Les élus présents réagissent et se demandent d'où vient ce fonctionnement.

 Nous sommes choqués comme vous, pourquoi aller dehors dans la journée?

Il existe le même fonctionnement au CAI (Centre d'accueil intercommunal), et dans la plupart des lieux d'hébergement. « C'est peut-être une mauvaise application d'une vieille réglementation? »

Il faudrait peut-être regarder ce que disent les textes de loi pour voir ce qui peut être changé en restant dans le cadre de la loi... Mais il est sûr que ces textes mentionnent la dignité des personnes ; remettre à la rue, ne pas prévoir de quoi prendre une douche, ce n'est pas un accueil digne!

Une personne logée à Perce-Neige complète: « *Où est la dignité entre le cimetière et un poste de police*? ».



Le CAI est un équipement géré par le CCAS. La nouvelle municipalité a choisi d'être davantage influente sur la gestion du CCAS avec plusieurs élus au Conseil d'Administration. De plus, l'adjoint à l'action social fait en sorte de rencontrer les associations qui mettent en place de l'hébergement d'urgence. « Les élus de la Ville ont donc les moyens de se questionner sur la mise en œuvre des politiques sociales et de faire en sorte qu'il y ait plus de sens dans les règles des centres d'hébergement à Grenoble »

D'ailleurs, la Ville a fait le choix de ne pas diminuer le budget de l'action sociale, bien qu'il y ait des restrictions sur tous les autres secteurs à cause de la réduction des dotations de l'État.

Les élus remercient pour ces témoignages. « C'est important que nous l'entendions, il faut que ça soit porté encore plus largement aussi, pas seulement à nous ».

Il y a un an, certains étaient présents au Parlons-en et se souviennent qu'il y avait déjà des témoignages sur les lieux d'hébergement hivernaux. « Depuis, les personnes hébergées à Perce-Neige n'ont plus besoin d'appeler le 115 chaque matin pour pouvoir revenir le soir, c'est déjà une avancée »

« Nous ne sommes pas des politiciens professionnels, ne vous offusquez pas si on ne parle pas comme les politiques à la félé »



### Pourquoi remettre à la rue?

Quelqu'un avait demandé une entrevue avec le directeur de la structure où il était hébergé pour lui parler de ce problème. D'après le directeur, ce n'est pas négociable, les personnes sont remises à la rue le matin pour les forcer à faire leurs démarches. « Mais quelles démarches le samedi et le dimanche? » « Comment réussir dans sa recherche d'emploi si on doit errer toute la journée avant un entretien d'embauche? » « À quel moment faire ses papiers, prendre le temps de mettre tout à plat, si on doit être dehors toute la journée? » « Ou alors on ne dort pas, on fait nos papiers pendant la nuit?? »



« Quelle dignité dans l'hébergement d'urgence lorsqu'on force les gens ? » D'autant plus qu'à côté de cela, il n'y a pas assez d'accompagnement dans les démarches qui permettrait qu'elles réussissent. Dans certains lieux d'hébergement, il n'y a qu'un vigile sur place, pas de travailleur social.

Les institutions mettent les personnes dans un cheminement obligatoire, mais l'obligatoire ne marche pas. « Laissons les gens rêver et choisir leur cheminement »

## Comment en arrive-t-on à prendre ces mesures?

Il y a un décalage trop important entre le discours de beaucoup d'institutions sur un dispositif comme Perce-Neige, et la réalité des personnes qui y vivent.

« Quand je travaillais dans ce secteur, on entendait beaucoup que cela répond aux attentes des personnes, que c'était très bien que ces lieux ferment fin mars parce que ces personnes-là ne souhaitent un hébergement que quand il fait froid »

« J'aimerais bien voir qui a dit ça! » Ce n'est certainement pas ce que pensent les habitants de la rue.

« Moi, je suis en train de tout faire pour trouver une chambre,

même si c'est dans un foyer Adoma, pour ne pas passer le printemps ni l'été dehors. »

Cela confirme que quand on parle de certains dispositifs d'hébergement on généralise beaucoup, alors que chaque personne est très différente, avec sa sensibilité.

...et que souvent, les politiques publiques ne se rendent pas compte : « on veut faire le bonheur des gens et on passe à côté ». Comment travaille-t'on à faire un projet d'intérêt général tous ensemble ? Comment construire ensemble ? Il y a une réelle volonté des élus de « faire avec les gens », il s'agit cette fois-ci de ne pas passer à côté!





## « Souvent, on ne rentre pas dans les bonnes cases... »

Pour trouver du travail, on demande à chacun de pouvoir être mobile. Mais une participante témoigne que comme elle a commencé un suivi social dans une autre région, impossible de trouver un référent social maintenant qu'elle veut s'installer ici. « C'est un serpent qui se mord la queue »

Cela revient souvent : « à partir du moment où on perd un point d'accroche, on devient errant »

Pour une élue, « cela montre une fois de plus que ce que nous voulons éviter se passe encore... »

« C'est long de changer une manière de faire, de modifier le cap. Il y a de la volonté, de l'énergie, mais pas assez d'heures dans une journée! »

## Se rencontrer et s'écouter pour moins « passer à côté »

Tout ce qui a été dit confirme pour certains le besoin de lieux différents, comme la Piscine qui permettait à chacun de réaliser des solutions concrètes. Aujourd'hui, le bâtiment est rasé...mais il y a le projet du LÎeu, qui dépend de notre énergie à tous. Il s'agit de trouver des espaces

disponibles pour permettre aux gens de se rencontrer, une coquille vide qui se remplisse par les gens et leurs projets.

« Le Parlons-en, ce n'est que 2 heures par mois ; mais le LÎeu sera permanent! » « Ce n'est pas un lieu institutionnel, ça ne va remplacer personne »

### S'exprimer, formuler collectivement une demande

« C'est dommage que ce soient l'apparence et la manière de parler qui comptent. Moi je m'exprime mal et je vois que ceux qui s'expriment mieux sont quand même mieux entendus »

Oui, le micro est une arme et il faut apprendre à s'en servir. C'est un vrai enjeu.

Il s'est passé quelque chose aujourd'hui. « Il y a une souffrance qui est formulée ici de manière remarquable alors qu'on a tous envie de péter un plomb! »

Cette souffrance prend déjà la tournure d'une demande. Elle concerne Perce-Neige et tous les autres centres. L'Alliance Citoyenne propose de la formuler collectivement, ensemble, pour pouvoir faire avancer les choses. « Est-ce que les élus ne pourraient pas nous inviter pour parler et agir sur ça? »



#### ...on a parlé aussi :

- de « faire preuve de bonne volonté et d'imagination » face au manque de budget
- Du bénévolat et ses limites : « Si on y consacre 5 ou 6 heures par jour, comment on fait à un moment pour payer ses factures ? »



Aujourd'hui, on a pu entendre aussi un intermède musical d'Yves et son Jenrykane, instrument qu'il a fini de fabriquer à la Piscine

#### Prochain rendez-vous:

« Le micro est une arme, il faut apprendre à s'en servir » ...et si le Parlons-en se mettait à la radio ?

Avec une personne de radio Grésivaudan

Jeudi 12 Février 2015, 10h - 12h

Maison des Habitants Centre-Ville - 2 rue du Vieux Temple - Grenoble



Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

www.arpenteurs.fr/Parlons-en

